

## **Résolution du conseil d'administration**

### **Attendus que pour le collège, l'alternance travail-études**

- contribue à développer des relations plus étroites et un meilleur suivi avec le marché du travail;
- assure des liens mieux circonscrits entre la formation dispensée, les besoins réels des entreprises et les connaissances et les capacités des élèves;
- apporte au sein du collège, une motivation accrue de la part des élèves pendant leurs études;
- réduit le pourcentage d'abandons et le taux d'échecs dans des proportions importantes.

### **Attendus que pour l'élève, l'alternance travail-études**

- permet de mieux faire le lien entre la théorie et la pratique, entre les connaissances acquises en milieu scolaire et leurs applications en milieu de travail.
- suscite généralement un plus grand intérêt ainsi qu'une plus grande motivation pour les études.
- permet une familiarisation graduelle aux problèmes de relations humaines qui peuvent survenir dans les différents milieux de travail;
- contribue, du moins en partie, au financement des études, les stages étant généralement bien rémunérés;
- permet une meilleure orientation de la carrière dû aux expériences et aux connaissances acquises en milieu de travail.

### **Attendus que pour l'employeur, l'alternance travail-études**

- permet de confier au stagiaire, du travail en fonction des besoins de l'entreprise;
- assure une corrélation des exigences de la tâche et des connaissances du stagiaire;
- permet une meilleure appréciation du stagiaire et la possibilité d'un recrutement par anticipation;

- offre une facilité d'intégration qui, grâce à l'intérêt et la motivation de l'élève permet une meilleure rentabilité;
- permet aux diplômés d'être mieux préparés aux réalités du marché du travail, d'être plus stables et plus matures;
- mieux connaître le réseau scolaire collégial et ses objectifs de formation et devenir un partenaire dans la formation de futurs professionnels.

**Et considérant**

- L'accord des étudiants.
- L'accord du département.
- L'étude de faisabilité qui s'est avérée positive.

**Il est proposé par** \_\_\_\_\_

**et appuyé par** \_\_\_\_\_

**que *L'établissement d'enseignement*** \_\_\_\_\_

- **appuie sans réserve le projet alternance travail-études pour le programme XXXX;**
- **s'engage à supporter le projet alternance travail-études et à fournir les ressources nécessaires à son bon fonctionnement;**
- **s'engage à adapter le calendrier, l'horaire et le régime de travail des enseignants à cette nouvelle approche;**
- **s'engage à soutenir le projet alternance travail-études en supportant entre autres, le ou les coordonnateurs de stages.**